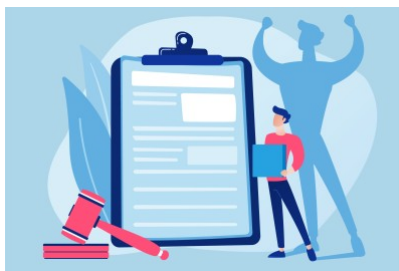

Programme de Formation

RE14 - Co-traitance et sous-traitance dans les marchés publics



Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 30/11/2026

fin 01/12/2026

Contenu pédagogique



Public visé

Responsables et agents chargés de préparer la passation des marchés et d'en suivre les différentes phases
Responsables et agents chargés du contrôle des procédures de passation des marchés



Objectifs pédagogiques

- Distinguer les notions de cotraitance et de sous-traitance
- Connaître les responsabilités respectives au sein d'un groupement d'entreprises
- Savoir identifier un sous-traitant d'un cotraitant et d'un fournisseur
- Connaître les responsabilités du titulaire et celles du sous-traitant
- Savoir mettre en oeuvre les règles relatives aux groupements et à la sélection des entreprises
- Savoir combiner les notions de marché, de lots et de cotraitance
- Gérer les relations contractuelles avec les groupements
- Accepter les sous-traitants et vérifier la déclaration de sous-traitance
- Gérer les relations financières avec les sous-traitants



Description

1. Cadre général

La notion de cotraitance et de groupements

Les dispositions

L'organisation d'un groupement



Présentation des différentes formes de groupements : groupement solidaire, groupement conjoint, groupement conjoint avec mandataire solidaire

La notion de sous-traitance

Détermination du champ d'application : la distinction entre fournisseur et sous-traitant

Les prestations susceptibles d'être sous-traitées, les limites et les interdictions

Les notions voisines

L'intérêt de la sous-traitance et de la cotraitance pour les candidats aux marchés publics : la mise en commun de moyens

Les modalités d'appréciation des capacités par le pouvoir adjudicateur en cas de cotraitance et/ou de sous-traitance

Le choix de la forme du groupement par le pouvoir adjudicateur : pourquoi et comment imposer la forme d'un groupement ?

Les documents à produire pour justifier de la capacité à réaliser le marché : étude des dispositions

2. Le régime de la sous-traitance

La déclaration de sous-traitance

Présentation des dispositions des CCAG en matière de sous-traitance : la distinction entre les dispositions légales et les stipulations contractuelles

La déclaration de sous-traitance : étude du contenu de la déclaration de sous-traitance

Les étapes de l'acceptation et de l'agrément des conditions de paiement des sous-traitants

Mise en situation : la conduite à tenir et les documents à établir face à une sous-traitance occulte

Le paiement des sous-traitants

La mise en oeuvre du paiement direct : étude des dispositions et des clauses des CCAG

Quelles garanties de paiement pour un sous-traitant indirect : la délégation de paiement, la caution personnelle et solidaire ?

Le rôle et les responsabilités de « l'entrepreneur principal »

3. Le régime de la cotraitance

Le rôle du mandataire tel que défini par les CCAG

Représentation du groupement auprès du pouvoir adjudicateur

Suivi technique de la prestation et suivi financier du marché

Les conséquences de la défaillance du mandataire : dans son rôle de mandataire et/ou dans son rôle de cotraitant

La responsabilité des cotraitants

La gestion des malfaçons et la mauvaise exécution des prestations : qui est responsable ?

La gestion contentieuse : qui attaquer, sous quelle forme, dans quels délais ?

Les modalités de règlement des litiges prévus par les CCAG

Les paiements des membres du groupement

La distinction en groupements conjoint et solidaire
La rémunération du mandataire
Le contenu des demandes de paiement
La gestion du versement de l'avance et des cessions de créance



Prérequis

Connaître les règles de base de la réglementation des marchés publics



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation
Mise en situation et cas pratiques
Tour de table
Evaluation à chaud